

L'assurance autonomie doit être un outil de renforcement du secteur et pas un instrument d'exclusion de certains bénéficiaires .

Dans la forme proposée aujourd'hui par la Ministre, l'assurance autonomie entraînerait un «détricotage» du métier d'aide familiale préjudiciable pour la majorité des bénéficiaires.

Les aides familiales sont de véritables sentinelles de la prévention.

Elles doivent le rester !

Nous ne pouvons pas permettre que leur mission de soutien aux familles soit balayée d'un revers de la main.

L'axe central du métier d'aide familiale est social ! Il doit le rester !

Nous ne voulons pas d'une assurance autonomie qui se construise au détriment du métier d'aide familiale.

Secrétariat Fédéral
Rue des Alexiens 18 - 1000 Bruxelles



www.horval.be

Préservons
nos aides familiales
de l'extinction

Assurance
autonomie **OUI...**



Mise en danger du métier
d'aide familiale

NON!

FGTB Horval
Aides familiales

FGTB Horval
Aides familiales

Le projet du Gouvernement wallon de mettre en place une assurance autonomie est une bonne chose.

Toutes les études démontrent que le vieillissement de la population s'intensifie et il faudra pouvoir répondre à ce défi.

Tout le monde est bien conscient qu'il y a un déficit en infrastructures pour accueillir nos aînés. Il est illusoire de croire qu'on pourra faire sortir de terre des centaines de maisons de repos. La solution se trouve dans ...

... le renforcement du maintien à domicile. C'est la mesure qui s'impose.

Nous soutenons donc le projet d'instaurer une assurance autonomie en Wallonie.

Mais pas à n'importe quel prix !

La Ministre a déposé un projet qui mélange toutes les politiques d'aides à domicile existantes afin de tout orienter vers la grande dépendance.

Nous estimons que c'est une erreur car **le champ actuel du métier d'aide familiale est beaucoup plus vaste que la dépendance.**



L'aide à la vie quotidienne est la mission primordiale des aides familiales. Ne sous-estimons pas non plus, **l'aide relationnelle, le rôle éducatif** ainsi que **l'aide sociale et administrative.**

Le projet, dans sa construction actuelle, modifie fondamentalement ce qu'est le métier d'aide familiale aujourd'hui. Pire, il ne permettra plus aux aides familiales d'accomplir leur rôle d'accompagnement social et de soutien aux familles pour les cantonner à un rôle sanitaire.

La philosophie budgétaire défendue par la Ministre pose également question. Nous ne voulons pas que l'assurance autonomie devienne un budget « **fourre-tout** ». Nous exigeons que l'assurance autonomie vienne en complément des budgets actuels des services d'aide aux familles afin de **renforcer la mission du secteur et la politique de soutien aux familles.**

La manière dont la Ministre envisage le budget suscite l'incertitude et la méfiance auprès du secteur.